

Page 1	Page 2	Page 3	Pages 4	Pages 5	Page 6	Page 7	Page 8
Edito	Travaux	Travaux	Vote - Recensement Tourisme	Citoyenneté Halloween - Retraite	Foot - Associations Centre de loisirs	C'est déjà du passé !	Agenda



Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 35 décembre 2016

Cette Gazette relate en grande partie les travaux réalisés au cours de cette année et ceux déjà programmés en 2017

Edito

La rénovation de la rue de la mine clôt notre « Contrat d'Aménagement de Bourg » et a ainsi pu bénéficier de financements départementaux et nationaux pour la sécurité et la mise aux normes d'accessibilité. Ces premiers aménagements ont permis de réduire la vitesse sur ce tronçon.

Des travaux sont prévus également au niveau de la Cité de la Brosse, toujours avec le même objectif : plus de sécurité.

La construction de la boulangerie commencera début 2017.

Ces différents investissements offriront, à nos concitoyens et à nos visiteurs de plus en plus nombreux, les services et l'image d'un village vivant et plus accueillant.



Dans la continuité de cette démarche, je voudrais signaler des initiatives spontanées et privées qui participent également à l'embellissement de notre commune.

Je tiens à remercier très sincèrement ce groupe de bénévoles qui a nettoyé et aménagé le jardin du souvenir près de La Poste. Malheureusement, quelques incivilités sont venues ternir ses rénovations. Les auteurs de ces actes sauront se reconnaître...

Au 1er janvier 2017, la fusion des intercommunalités « Bocage Sud » et « Bocage Bourbonnais » entrera en vigueur.

Nous développerons cette future organisation dans la prochaine Gazette.

Au seuil de cette nouvelle année et au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble du personnel, je voudrais vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.

Michel Lafay

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h**.

ainsi que le mardi et le vendredi de **14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Noyant d'Allier est aussi sur Facebook !



Le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 7 janvier 14h30 à la salle des fêtes.

Passage à niveau piéton entre les Corons et Faussera

Le passage à niveau pour piétons reliant les Corons à Faussera était difficile à franchir en raison du ballast constitué de cailloux grossiers et de la nécessité d'enjamber les rails SNCF. Les agents communaux ont procédé à la mise en place de lames de terrasse bois à hauteur des rails et de gravillons fins afin d'améliorer le confort de tous.



Sécurisation du Carrefour des Quatre Chemins

Le manque de visibilité au carrefour des Quatre Chemins pose un problème de sécurité.

C'est pourquoi un « cédez le passage » va être installé sur la route communale menant aux Coulinières.

Les véhicules venant de la route départementale et se rendant aux Coulinières, devront céder le passage aux véhicules venant des Quatre Chemins et de Montquin. La signalisation sera prochainement mise en place.

Plan de circulation dans les Corons

Courant octobre, les employés communaux ont procédé à la mise en place des différents panneaux de signalisation. L'ensemble des Corons est maintenant une zone de rencontre piétons/véhicules et la vitesse est donc limitée à 20 km/h dans l'ensemble des allées.

Concernant la mise en place des trois ralentisseurs sur la rue de la mine, nous sommes toujours en attente de la réception de la convention du Conseil Départemental propriétaire de la voirie.

2017 : ANNEE DE LA BOULANGERIE



L'année 2017 verra la physionomie de notre bourg fortement modifiée.

En effet, dès janvier/février les travaux de construction de la nouvelle boulangerie débuteront dans le terrain situé à côté de l'ancien cimetière.

La boulangerie actuelle, rue de la Mine, s'avère trop vétuste pour pouvoir continuer à accueillir ce commerce.

Les différences de niveaux, la surface au sol limitée, rendent une éventuelle mise aux normes (accessibilité handicapé, sanitaire, thermique...) extrêmement compliquée et onéreuse.

Après avoir étudié la possibilité d'installer la boulangerie dans un ancien commerce vide situé sur la place, il s'avère que la construction d'un nouveau local est moins couteuse.

Le nouveau bâtiment aura une surface au sol de 138 m². Il comportera un magasin de 34m², un laboratoire de 60m² et une réserve de 12m². A cela viendra s'ajouter des sanitaires pour la clientèle, un vestiaire pour le personnel et une pièce de vie de 20m². Cette dernière sera entre autre destinée aux tâches administratives.

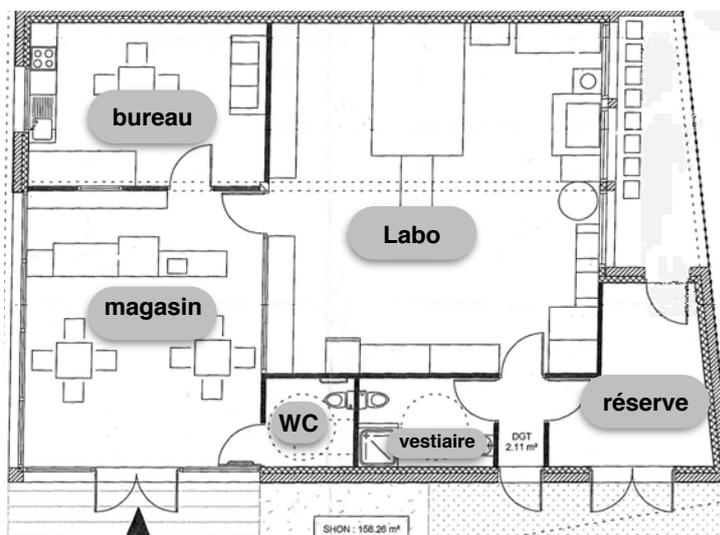
Le budget de cette nouvelle boulangerie est d'environ 290 000€, réparti

entre 260 000 € pour la construction du bâtiment auxquels viennent s'ajouter 30 000 € de frais divers (architecte, notaire, achat du terrain, études de sol, raccordement aux différents réseaux...). Différentes subventions couvriront environ 70% de cette somme. Il restera donc 90 000 € à la charge de la commune qui seront financés grâce à un emprunt dont **les mensualités seront couvertes par le loyer versé par les boulangers.**

Le transfert de leur matériel depuis l'ancienne boulangerie sera pris en charge par Anne et Michel Dal Molin. Le nouveau laboratoire, plus vaste, leur permettra de faire l'acquisition d'équipements supplémentaires. Ceci améliorera leurs conditions de travail et permettra le développement de leur activité.

L'ouverture de la nouvelle boulangerie est prévue pour début octobre 2017.

Frédéric Fusil Adjoint aux travaux



Fermeture provisoire de l'espace de stockage de matériaux



Il n'est désormais plus possible de retirer les clefs de l'espace de stockage de matériaux de la Butte auprès du secrétariat de mairie (terre, gravats,...) dans l'attente d'une étude de ce dossier par le Conseil Municipal.

Les stockages provisoires de terre végétale, de matériaux en vue des différents chantiers se déroulant sur la commune et des déchets verts en attente de broyage sont désormais réservés aux services technique municipaux.

Les particuliers et entreprises de la commune peuvent se rendre dans l'une des deux déchèteries situées à proximité :

Déchèterie de TRONGET

		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Été	Matin	8H-12H	8H-12H	Fermé	Fermé	8H-12H
	Après-midi	Fermé	Fermé	14H-18H	14H-18H	Fermé
Hiver	Matin	8H30-12H	8H30-12H	Fermé	Fermé	8H30-12H
	Après-Midi	Fermé	Fermé	13H30-17H	13H30-17H	Fermé

Déchèterie de COULANDON :

Ouverte les : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 - 12h30 et de 13h45 - 17h30.

Fermée le dimanche et les jours fériés. 04.70.46.08.41

Aménagement Carrefour RD18 et RD 136 Stationnement rue de la gare Zone 30

L'intersection des deux routes départementales devant le bureau de tabac va être sécurisée. Un rond-point en peinture sera matérialisé au sol. Deux « cédez-le passage » pour les véhicules provenant de Meillers et de Châtillon viendront s'ajouter à celui déjà existant devant le Petit Casino.

Des places de stationnement seront matérialisées devant la Tabatière et devant l'épicerie.



Rue de la Gare, des places de parking seront créées, des deux côtés, le long de la route afin d'éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs ce qui a pour effet d'obliger les piétons à se déplacer sur la route.

A cette occasion, route de Châtillon, les peintures de l'arrêt de bus et des bandes jaunes devant l'école seront renouvelées. Un passage piéton sera créé rue de la mine pour permettre aux enfants de rejoindre l'école de manière sécurisée. Enfin des places de stationnement seront matérialisées devant la mairie et la salle des fêtes.

Le conseil départemental étudie actuellement la création d'une zone 30 km/h devant nos commerces, l'école, la mairie et la salle des fêtes.



recensement



Le recensement de la population de notre commune se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2017**. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et nécessaire tous les 5 ans.

Deux agents recenseurs ont été désignés : Mme **Chantal Willems** et M. **Pierre Marie Beryl**.

Vous recevrez leur visite à votre domicile. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Marie Soubrier coordinatrice communale

Nouvelle secrétaire à la Mairie



Valérie Chauvet ayant souhaité se consacrer à l'accueil péri-scolaire, c'est une autre Noyantaise, **Marie Claire Liondore**, qui vient seconder Fabienne, la secrétaire de Mairie en titre. Nous lui souhaitons une très bonne adaptation dans son nouveau poste.

Ouverture Bibliothèque de Noyant

Vendredi de 15h30 à 17h

6 et 20 janv.

3 et 17 fév.

10 mars



Inscription sur les listes électorales

Plusieurs rendez-vous électoraux sont programmés en 2017 (présidentielles, législatives).

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande **avant le 31 décembre 2016**.

Justificatifs à présenter en Mairie :

- pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.
- Justificatif de domicile

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

Vivre

Je déménage,
je me réinscris
pour **voter**



Après un déménagement, réinscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2016 pour voter à l'élection présidentielle et aux législatives de 2017.

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

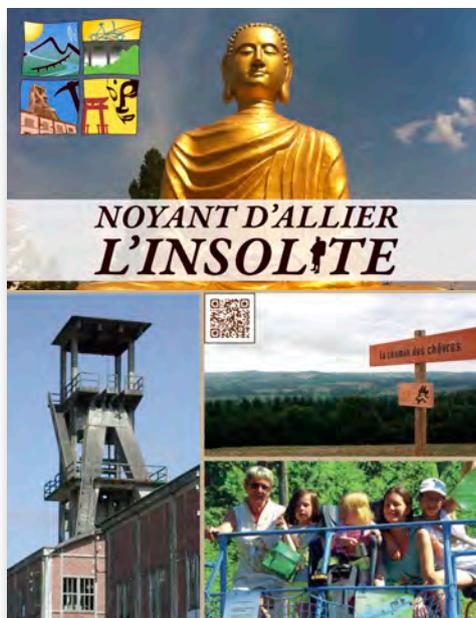
Tourisme

Depuis plusieurs années et notamment depuis le lancement de la première saison touristique en 2008, les activités touristiques prennent de plus en plus d'importance dans notre commune.

En 2016, la fréquentation des sites de notre village a pris une ampleur inédite.

Météo clémente ? Redécouverte par les vacanciers français de leur pays après avoir délaissé des destinations lointaines moins sécurisantes ?

Peut-être également, nous osons l'espérer, le fruit du travail important



de communication et le volontarisme des deux dernières équipes municipales pour le développement de cette activité économique importante ?

Toujours est-il que nos trois centres d'intérêts (Mine, Pagode et vélorail) ont établi de nouveaux records, la restauration a très bien fonctionné, de même que les hébergements. Les autres commerces ont profité des retombées de cette affluence.

Comme annoncé dans la précédente Gazette, un Guide du Routard consacré au pays de Moulins et des Bourbonnais paraîtra au printemps 2017. Noyant y sera en bonne place. Une belle opportunité à saisir !

Guy Dauchat Adjoint en charge du tourisme

ensemble

Nettoyage citoyen



Lors de la célébration à Noyant en 2005, des cinquante ans de l'arrivée des rapatriés, une statue, créée par Brigitte Pelen, a été installée près du musée de la mine, au milieu d'un jardin d'agrément.

Elle représente une mère qui porte un enfant sur son bras, et en tient un autre par la main. Un hommage aux mères rapatriées, installées dans les Corons.

Le temps ayant causé quelques dégâts sur la statue en résine, un groupe de Noyantais a décidé de la rénover et de rajeunir le jardin.

Après quelques après-midi de travail bénévole, les arbustes ont été taillés, la pelouse nettoyée, l'allée de « pas japonais » a été dégagée de l'herbe envahissante et la statue, recouverte d'un produit adéquat, a retrouvé sa couleur d'origine.

Une plaque commémorative a aussi été installée.

HALLOWEEN

La soirée du 31 octobre, a vu le traditionnel défilé d'enfants déguisés pour la fête d'Halloween.

Cette année la récolte de bonbons et autres friandises s'est avérée particulièrement fructueuse.

Les enfants de Noyant, Châtillon et d'ailleurs... remercient les Noyantais qui se sont prêtés au jeu et leur donnent rendez-vous l'an prochain : même jour, même heure !



Départ en retraite de Chantal Willems



Chantal Willem a pris une retraite bien méritée à cette rentrée scolaire 2016.

Agent municipal à Noyant depuis près de 15 ans, Chantal occupait les fonctions d'ATSEM auprès des enfants de maternelle.

Très appréciée pour son professionnalisme, sa disponibilité et son assiduité, Chantal était une employée sur qui l'on pouvait compter.

Une petite fête a réuni les élus de Noyant et Châtillon ainsi que ses amis pour la remise du traditionnel cadeau autour du verre de l'amitié.

Chantal pourra consacrer plus de temps à sa famille et s'occuper de son gîte « aux jardins d'Eden » à Chevrotière.



FOOT !



Le Football Club Noyant Châtillon, créé à l'initiative de Tony Gayet, a fait un très bon début de saison. Ce nouveau club est présidé par Bernard Massolin qui entraîne également l'équipe composée essentiellement de joueurs de l'agglomération moulinoise. La municipalité de Noyant a remis en état le terrain et les vestiaires afin de faciliter cette renaissance.

Mon compte ameli

L'espace personnel qui me rend bien des services



Communiqué :
ameli :
l'assurance
maladie en ligne

TONGS Noyantaises

La section randonnée du CDF propose une sortie ouverte à tous, un dimanche par mois (l'après-midi ou la journée suivant la saison).

Contact
06 24 16 88 39 -
06 79 55 35 22

Prochaines sorties

08/01/2017 VIEURE
05/02/2017 YGRANDE
05/03/2017 MONETAY/A

rdv 13h30 place de
l'église



le centre prend de la hauteur pour ses 15 ans

Un anniversaire du tonnerre !

À anniversaire exceptionnel, programme sensationnel : Paléopolis, zooparc de Beauval, structures géantes, « galaxie en bouteille », activités culinaires, relooking d'une balle de tennis en

héros de dessin animé, défis fous, chimie, grands jeux, ... Ces animations riches et variées ont permis aux 90 enfants inscrits (avec une moyenne de 38 à 48 enfants par jour) et aux animatrices, de fêter intensément les 15 ans du centre de loisirs pendant ces six semaines de vacances.

Caroline Drab, Directrice du centre de loisirs

Assemblée Générale de l'association Villages Vivants



Ce rendez-vous annuel a été l'occasion pour le président Guy Dauchat, de dresser un bilan très positif de l'année écoulée et de donner des perspectives pour 2017. Les rendez-vous habituels de l'association sont reconduits : soirée musique et théâtre le 21 janvier (voir dernière page), soirée asiatique, ciné-dimanche, Jazz dans le Bocage, exposition estivale, ... Une balade curieuse à la découverte du patrimoine local, de

l'histoire, de la géologie et de la géographie de notre territoire est prévue à l'automne.

Marie Soubrier, Marie-Claire Liondore et Annick Saint Léger rejoignent le conseil d'administration.

Retombées locales des activités de l'association

4 919 € (62% du budget)
Restauration : 3 954 €
Petit Casino : 628 €
Boulangerie : 336 €

C'est déjà du passé

Villages vivants



Brocante

comité des fêtes

Satisfaction du Comité des Fêtes.

115 exposants ont vu défiler de nombreux visiteurs parmi leurs étals faisant le bonheur des commerçants et particuliers inscrits à cette journée!



Expo Arts Mêlés



600 visiteurs pour cette 7ème exposition « Arts Mêlés » de Villages Vivants.

Jocelyne Grosseteffan remporte le prix du public avec son tableau « danseurs africains ».



Villages vivants



Expo Arts Mêlés

Moment d'émotion, à Noyant ce samedi 24 septembre, lors de la projection du téléfilm "La Feuille de bétel". Revoir le village tel qu'il était il y a 45 ans, se reconnaître ou reconnaître ses proches... Les 170 spectateurs ne sont pas restés insensibles.

Le dimanche, une cinquantaine de personnes ont participé au cheminement littéraire avec Jeanne Cressanges. Des acteurs ont lu des extraits du roman sur les lieux évoqués.

Repas CCAS



Au rendez-vous des anciens pour le traditionnel repas offert par le CCAS, les cent quinze convives ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur local David Boire.

L'occasion pour le Maire, Michel Lafay, de saluer les doyens de l'assemblée : Erna Pegeron, Pierre Vrel et Gabriel Quevilly.

L'après-midi s'est poursuivi sur la piste de danse avec des airs des années 60-70.

AGENDA

janv.

7

Voeux du Maire
salle des Fêtes
14h30

janv.

21

Théâtre
Improbable duo pour un violon
salle des fêtes 21h - 10€
Organisation Villages Vivants

Févr.

19

Ciné-Dimanche
projection gratuite
salles des fêtes 16h
Organisation Villages Vivants

Mars

11

Soirée asiatique
réservations obligatoire
04 70 47 20 95
Organisation Villages Vivants

Mars

26

Loto - Rifles
salle des fêtes 14h
Organisation Comité des Fêtes

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut. Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois. (belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtes chaque trimestre).

AJT du Bou

Concert chaque samedi soir au local près du Courtioux. Soirées réservées aux adhérents

Prochaine Gazette
mars 2017

Remise des articles
avant le 1er février

Théâtre
et musique
21 janvier

Improbable
duo pour un violon

spectacle de Sylvie Mandier



Cette pièce a été jouée cet été au théâtre des Déchargeurs à Paris.
"...les retrouvailles de deux amies d'enfance l'une violoniste et l'autre comédienne extravagante.. Entre jeu burlesque autour du travestissement, réflexion autour des séquelles intimes des personnages et thèmes de la réparation et de la réconciliation..."

Télérama.fr



Ciné
Dimanche
19 février

Séance de cinéma gratuite.
Dimanche 19 février 16h - salle des fêtes

Soirée
asiatique
11 mars

Repas et animations pour
fêter l'année du coq.

Réservations obligatoires
Places limitées
04 70 47 20 95 tarif 25€



Théâtre : Samedi 21 janvier à 21h - Salle des Fêtes - 10€
réservations possibles au 04 70 20 27 33

Soirée asiatique : samedi 11 mars - salle des fêtes - 25€

Réservations obligatoires 04 70 47 20 95 (souvent complet fin janvier)



26 mars - 14h

Loto-rifles
du Comité des Fêtes
salle des fêtes



Le Maire et son conseil municipal vous invitent à
la cérémonie des voeux
samedi 7 janvier 14h30



Joyeuses Fêtes !